

La musique vivante a t-elle sa place en bibliothèque ?

Scène locale des médiathèques de Strasbourg

Priscilla Winling

RNBM Auxerre, 28 mars 2011

Si la réponse peut sembler plus évidente dans des structures qui sont quasiment les seules à proposer une offre culturelle dans leur environnement (et qui paradoxalement n'ont pas forcément les moyens à la hauteur de leur «monopole»), la question est d'une acuité particulière dans une ville comme Strasbourg, où il y a abondance d'évènements, de lieux, y compris en musique (festival Musica, Jazz d'Or, Ososphère, Artefacts -avec volet «Scène d'ici»-...).

Comment et sur quel postulat faire la place à la musique vivante dans le réseau des médiathèques de Strasbourg ?

1. Environnement

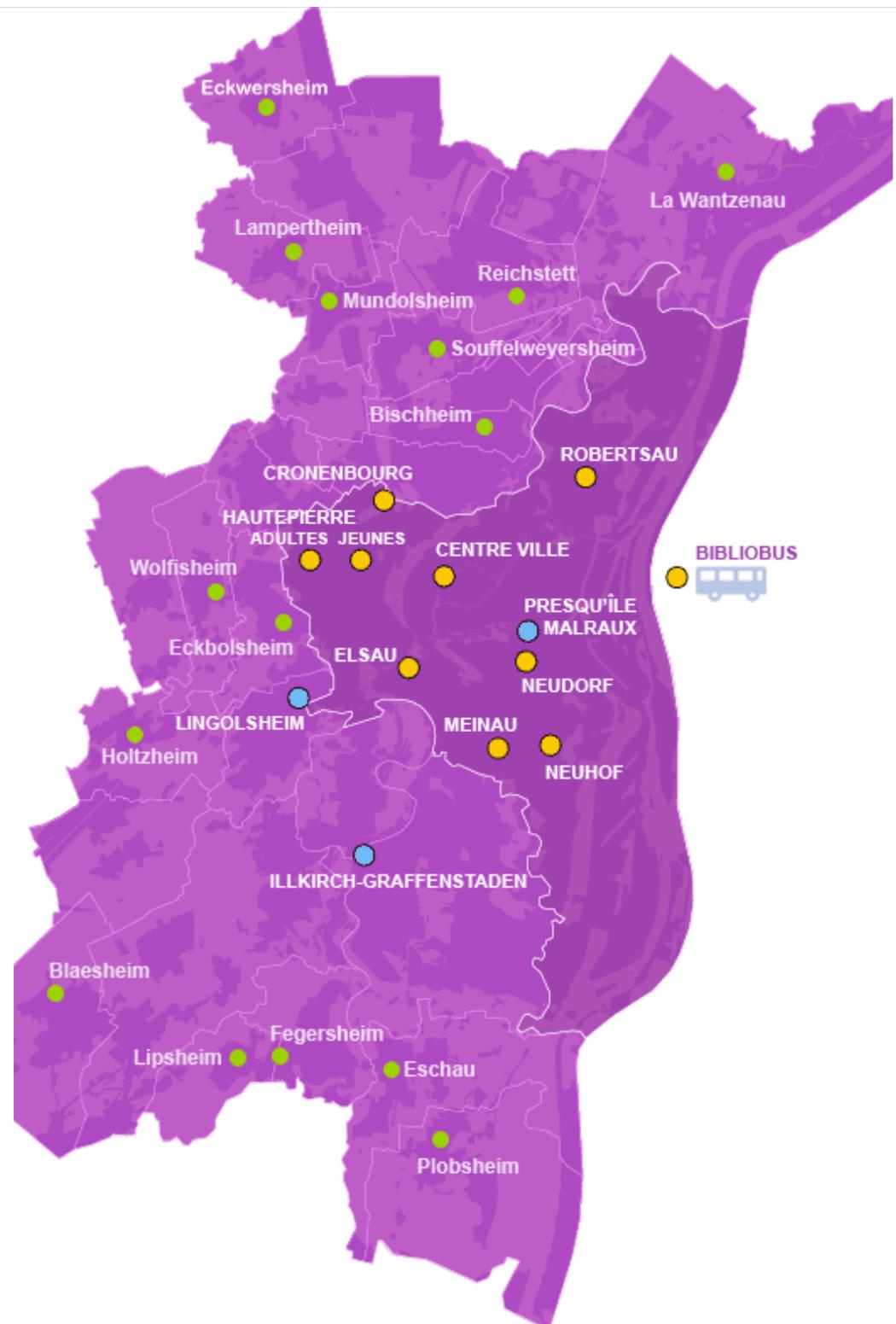
Strasbourg : 276 194 habitants,
(C.U.S. : 467 376).

Population jeune : 25% - 20 ans, 46
% - 30 ans, et cosmopolite (13%
immigrés) chiffres INSEE 2008

Carte unique pour 11 médiathèques
communales réparties dans la
communauté urbaine + réseau de 12
médiathèques (avec fonctionnement
et personnel commun), dont 10 sur le
seul territoire de la ville de
Strasbourg. Env. 68 000 abonnés

Offre culturelle musicale abondante,
dynamisme de la scène locale.

Mais : peu de petites salles / lieux
intermédiaires, fermeture / arrêts des
concerts dans les bars



2. Prémices

- Refonte de l'Action culturelle : passage à une programmation de saison, volonté de créer des temps forts à l'échelle du réseau, en plus de la programmation propre à chaque structure
- Sept. 2008 : ouverture de la médiathèque A. Malraux, (tête de réseau ville + CUS) : 12 000 m² ouverts au public, précédé par l'ouverture d'une nouvelle structure en banlieue sud, et suivie en 2009, par une médiathèque en banlieue ouest.



3. Postulats

- Temps passé à l'acquisition de la production discographique régionale (2 personnes depuis 2004 et 2005) ne signifiait rien sans musique vivante dans les bibliothèques du réseau
- Médiathèque du Centre-Ville : tradition d'animations musicales (scène locale, rencontres avec des musiciens via des partenariats avec des festivals etc.) mais envie d'un rendez-vous régulier dédié à la découverte des musiciens locaux
- Malraux : volonté de valoriser la scène locale dès l'ouverture avec un espace dédié : concerts = corollaire de la création du fonds



bacs scène locale Malraux

4. Objectifs et principes

- Faire découvrir à l'échelle du réseau les richesses de la scène locale au(x) public(s) et participer à son dynamisme en la soutenant
- Installer les médiathèques comme lieux alternatifs de **vie** musicale
- Mise en avant du rôle et position atypique des discothécaires dans l'économie locale de la musique
- Un concert, une date, un lieu (programmation adéquate), 2ème quinzaine de janvier. Une heure de set, musiciens + intermittents rémunérés



5. Moyens (financiers, techniques, humains)

- Budget : entre 10 et 11 000 € (édition 2011 : 16,36 €/personne pour **8** concerts)
- 2 discothécaires (acquéreurs de la production régionale) programmeurs & coordinateurs du festival (2 à 3 semaines de travail chacun + présence aux concerts) en lien avec :
- Service d'Action Culturelle dédiée aux médiathèques :
 - responsable + adjointe pour les arbitrages financiers
 - 2 personnes pour les contrats, déclarations SACEM, repas...
 - 3 régisseurs (location du matériel, transport, manutention, installation, son & lumières)
 - 2 personnes pour la communication (visuelle + mailing, contact médias)
- 2 collègues qui se chargent de l'accueil des musiciens le jour J et sont présents toute la soirée
- Jauges allant de 30 à 140 places (édition 2011 : env. 800 places en tout selon configuration debout/assis pour 8 lieux différents dont une salle de spectacle)



Mais aussi : Rosa Galana, Charly Sun, Engé, Margaret Is Sexy.

2010 : Weepers Circus, C'est pas le Pérou, Azango, Les Célestins, Quintette Erasme...

2009 : Boya, Papyros'n, Sonando, Iv'Rim...

6. Bilan

- 2011 : 8 concerts, 672 entrées (taux remplissage 85%)
 - 2010 : 5 concerts (mais 8 représentations) : 516 entrées
 - 2009 : 5 concerts : 560 entrées
- Public :
 - très hétérogène : jeunes familles, adultes, personnes âgées...
 - Pas forcément des usagers
 - Lieu médiathèque rassure
 - Qualité d'écoute
 - Confort (places assises)
 - Satisfaction, n'hésite pas à rester discuter avec les musiciens... ou à partir si ça ne plait pas (gratuité) pour revenir un autre soir
- Musiciens :
 - Agréablement surpris des bonnes conditions matérielles et des professionnels mis à leur disposition
 - Pas habitués à la qualité d'écoute, déconcertés de prime abord
 - Ravis du cachet, restent en contact (autres projets, bouche à oreilles...)
- Elus, hiérarchie :
 - Articles dans la presse
 - Reconnaissance de «l'expertise» des discothécaires (et de leur carnet de contacts)
 - 2012 : 10 concerts en préparation !

Conclusion

- Musique vivante en bibliothèque : oui ! Mais doit trouver son créneau, sa place et défendre un objectif précis, surtout dans un contexte d'offre abondante.
- La très bonne connaissance des discothécaires de la scène locale nous permet de nous (ré)approprier le rôle de médiateur de la musique, non plus seulement enregistrée. Conseils Généraux et grandes villes ont des missions de soutien à la création culturelle dans lesquelles ce type d'action peut s'insérer.
- A nous de nous faire connaître, montrer ce que nous pouvons offrir (personne ne le fera pour nous)
- La suite ? Captation (son et image), édition numérique...